

Dossier pour les nouveaux adhérents



un autre Monde est Possible !

(Mai 2004)

**Attac 17 : Maison des Associations, 31 rue du Cormier,
17100 Saintes**

Mail : attac17@attac.org

Site web : <http://www.local.attac.org/attac17/>

L'association Attac

en quelques lignes

Historique Tout a commencé par un éditorial d'Ignacio Ramonet dans le *Monde diplomatique* de décembre 1997. Sous le titre "Désarmer les marchés", il écrivait notamment les lignes suivantes :

" Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale *Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens* -Attac. En liaison avec les syndicats et les associations à finalité culturelle, sociale ou écologique, elle pourrait agir comme un formidable groupe de pression civique auprès des gouvernements pour les pousser à réclamer, enfin, la mise en œuvre effective de cet impôt mondial de solidarité. "

A la suite de cet éditorial, le Monde diplomatique reçoit un important courrier qui aboutit, le 16 mars 1998, à une première rencontre avec des syndicats, des associations et des organes de presse. Puis le 3 juin a lieu l'assemblée générale constitutive d'Attac, qui adopte la plate-forme et les statuts de l'association et élit comme président Bernard Cassen, directeur général du Monde diplomatique. Entre temps, Attac est devenu " Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens. "

Dès le 1^{er} décembre 1998, Attac compte 5000 adhérents et des comités locaux voient le jour un peu partout en France (il en existe aujourd'hui au moins un dans chaque département). En 2003, notre association regroupe 30 000 adhérents en France, et elle a essaimé un peu partout dans le monde (Attac est présent dans une cinquantaine de pays).

Objectifs de l'association Le principal but d'Attac est la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

L'un des moyens d'y parvenir est l'instauration d'une taxation des transactions spéculatives sur le marché des devises, proposée par l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie. Même au taux particulièrement bas de 0,05%, elle rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Affectée au développement social, elle redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux États, et surtout signifierait que le politique reprend le dessus sur le tout économique, le tout marchand.

Cette taxe Tobin n'est bien sûr pas une fin en soi. Groupe de pression, Attac agit auprès des responsables politiques pour qu'ils interdisent les paradis fiscaux, réduisent les inégalités Nord-Sud (notamment par l'extinction de la dette des pays pauvres), s'opposent à tout nouvel abandon de souveraineté des États sous prétexte du droit des investisseurs et des marchands (d'où les campagnes d'Attac contre l'OMC et l'AGCS). Mouvement d'éducation populaire, notre association entend expliquer aux citoyens que la transformation actuelle du monde n'est pas une fatalité, que d'autres solutions sont possibles. Grâce en particulier aux travaux du Conseil scientifique, les adhérents d'Attac deviennent capables d'analyser les mécanismes économiques, de proposer des alternatives aux "réformes" qu'on nous présente comme inévitables (par exemple la réforme des retraites).

Fonctionnement Attac prend ses décisions à travers son assemblée générale annuelle, son conseil d'administration et son bureau.

La particularité de l'association est de comprendre, outre les membres actifs participant aux comités locaux, un collège des fondateurs regroupant associations, syndicats, journaux et personnalités diverses. Le conseil d'administration, élu pour trois ans par l'assemblée générale, réunit 18 membres issus de ce collège des fondateurs et 18 membres issus des comités locaux.

Régis par une charte, les comités locaux relaient l'association Attac au sein de leur secteur géographique et prennent toutes les initiatives nécessaires sur le plan local, à condition toutefois que ces initiatives ne soient pas contraires à la plate-forme d'Attac. Une fois par trimestre, les représentants des comités participent à la CNCL (Conférence Nationale des Comités Locaux).

A noter aussi le rôle du Conseil Scientifique, qui propose les principaux axes de recherche et développe les analyses qui seront ensuite celles de l'association, et l'existence de plusieurs commissions et groupes nationaux thématiques.

Les structures d'Attac-France (2002-2005)

66-72, rue Marceau 93100 Montreuil-sous-Bois - tel 01 41 58 17 40 - télécopie 01 43 63 84 62

Présidents d'honneur : Bernard CASSEN, Ignacio RAMONET

1. Collège des fondateurs

Personnes physiques

José BOVE	Viviane FORRESTER	Bernard LANGLOIS	René PASSET	Pierre TARTAKOWSKY
Manu CHAO	Susan GEORGE	Daniel MERMET	Ignacio RAMONET	Philippe VAL
René DUMONT †	Gisèle HALIMI	Jacques NIKONOFF	Jacques ROBIN	

Personnes morales

AC ! (Agir ensemble contre le chômage)	Droit au Logement	SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire)
Agir ici	ESCOOP (Economies solidaires et coopératives)	SNESup (Syndicat national de l'enseignement supérieure)
AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)	Fédération des banques CFDT	SNPTAS Equipement CGT
Alternatives économiques	Fédération des finances CGT	SNUI (Syndicat national unifié des impôts)
Les Amis de la Terre	FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)	SNUIPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs des écoles)
APEIS (Association pour l'emploi l'information et la solidarité)	FGTE-CFDT (Fédération générale des transports et de l'équipement CFDT)	SUD-PTT (Solidaires unitaires démocratiques PTT)
Artisans du Monde	FSU (Fédération syndicale unitaire)	Survie
Association Gunter Holzmann	Golias	Syndicat de la magistrature
CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception)	Le Monde diplomatique	Syndicat de la Médecine Générale
CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale)	MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires)	Témoignage chrétien
Charlie Hebdo	MODEF (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux)	Transversales
CNAFAL (Confédération Nationale des Familles Laiques)	MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)	UFAL (Union des Familles Laiques)
Confédération générale des SCOP	Les Pénélopes	UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT)
Confédération paysanne	Pétition	UNEF (Union nationale des étudiants de France)
CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement)	Politique (Revue européenne)	Union syndicale Groupe des 10
Droits devant !	Politis	
	Raisons d'agir	
	Réseaux services publics européens	

2. Conseil d'administration

Membres issus du collège des fondateurs : AC ! (Renée Maréchal) ; AITEC (Julien Lussion) ; CRID (Gustave Massiah) ; Confédération paysanne (François Dufour) ; Droits devant ! (Annie Pourre) ; Fédération des finances CGT (Christian Pierre) ; FFMJC (Cécile Guillerme) ; FGTE-CFDT (Hervé Alexandre) ; Susan George ; Le Monde diplomatique (Bernard Cassen) ; Jacques Nikonoff ; Les Pénélopes (Michèle Dessenne) ; Politis (Jean-Pierre Beauvais) ; Syndicat de la magistrature (Evelyne Sire-Marin) ; SNES (Daniel Rallet) ; SNUIPP (Sophie Zafari) ; UGICT-CGT (Christian Pilichowski) ; Union syndicale Groupe des 10 solidaires (Pierre Khalfa).

Membres actifs : Isabelle Bourboulon ; Thierry Brugvin ; Jean Luc Cipièrre ; Stéphane Cuttaïa ; Florent Dénimal ; Marie Lionis ; Dominique Gauthier ; José Gayoso ; Michel Gicquel ; Bernadette Jonquet ; Serge Le Quéau ; Geneviève Masson ; Dominique Murlane ; Agnès Perrin ; Ursula Renaud ; Albert Richez ; Régine Tassi ; Jacques Weber.

3. Bureau

Président : Jacques Nikonoff

Vice-présidents : François Dufour, Susan George, Gustave Massiah

Secrétaire général : Michèle Dessenne

Trésorier : Christian Pierre

Membres * : Bernard Cassen, Cécile Guillerme, Pierre Khalfa, Serge Le Quéau, Marie Lionis, Julien Lussion, Dominique Murlane, Christian Pilichowski, Daniel Rallet, Régine Tassi

A compter de la mi 2004, Marie Lionis sera remplacée par Michel Gicquel et Serge Le Quéau sera remplacé par Bernadette Jonquet.

Charte de l'association Attac

La mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales. Elle contourne et rabaisse les choix des peuples, les institutions démocratiques et les États souverains en charge de l'intérêt général. Elle substitue des logiques strictement spéculatives exprimant les seuls intérêts des entreprises transnationales et des marchés financiers.

Au nom d'une transformation du monde présentée comme une fatalité, les citoyens et leurs représentants se voient disputer le pouvoir de décider de leur destin. Un tel abaissement, une telle impuissance nourrissent la progression des partis antidémocratiques. Il est urgent d'enrayer ce processus en créant de nouveaux instruments de régulation et de contrôle, aux plans national, européen et international. L'expérience indique assez que les gouvernements ne le feront pas sans qu'on les y encourage. Relever le double défi d'une implosion sociale et d'une désespérance politique exige donc un sursaut civique et militant.

La liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les États à une course éperdue aux faveurs des gros investisseurs. Au nom de la modernité, 1500 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquences l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté.

Désormais, sous couvert de sécurité, les salariés sont invités à troquer leurs systèmes de retraite contre un mécanisme de fonds de pension qui aboutit à soumettre un peu plus leurs propres entreprises aux seuls impératifs de la rentabilité immédiate, à y aggraver les conditions de travail, à étendre la zone d'influence de la sphère financière et à persuader les citoyens de l'obsolescence de constructions solidaires entre nations, peuples et générations.

Au prétexte du développement économique et de l'emploi, les pays membres de l'OCDE n'ont pas renoncé à signer un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui donnerait tous les droits aux investisseurs et imposerait tous les devoirs aux États. Dans le même temps, la Commission européenne et certains gouvernements entendent poursuivre leur croisade libre-échangiste par la mise en place d'un Nouveau marché transatlantique (NTM) visant ouvertement à asseoir l'hégémonie des États-Unis dans l'audiovisuel et à démanteler la politique agricole commune.

La plupart des mécanismes de cette machine inégalitaire, entre Nord et Sud comme au cœur des pays développés eux-mêmes, peuvent encore être enrayerés. Trop souvent, l'argument de la fatalité se nourrit de la censure de l'information sur les alternatives. C'est ainsi que les institutions financières internationales et les grands médias (dont les bénéficiaires de la mondialisation sont souvent propriétaires) ont fait le silence sur la proposition de l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, de taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0,05%, la taxe Tobin rapporterait près de 100 milliards de dollars par an. Collectée, pour l'essentiel, par les pays industrialisés, où sont localisées les grandes places financières, cette somme pourrait être reversée aux organisations internationales pour des actions de lutte contre les inégalités, pour la promotion de l'éducation et de la santé publique dans les pays pauvres, pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Un tel dispositif mettrait du sable dans les rouages de la spéculation. Il alimenterait des logiques de résistance, redonnerait des marges de manœuvre aux citoyens et aux États et, surtout, signifierait que le politique reprend le dessus.

A cette fin, les signataires se proposent de créer l'association ATTAC, qui leur permettra de produire et de diffuser de l'information pour agir en commun, tant dans leurs pays respectifs qu'aux niveaux européen et international. En vue d'enrayer la spéculation internationale, de taxer les revenus du capital, de sanctionner les paradis fiscaux, d'empêcher la généralisation des fonds de pension et, d'une manière générale, de reconquérir les espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière et de s'opposer à tout nouvel abandon de souveraineté des États au prétexte du " droit " des investisseurs et des marchands. Il s'agit tout simplement de se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde.

Paris, 3 juin 1998

Attac 17 en quelques lignes

Historique :

Dès l'annonce de la création d'ATTAC dans le Monde Diplomatique en 1998, une vingtaine de ses lecteurs et l'association niortaise « Les amis du Monde diplomatique » ont organisé une réunion à Niort le 15 octobre 1998, en vue de créer deux collectifs d'animation : Attac 17 et Attac 79. Avec l'aide des bureaux locaux des syndicats et des associations participant à Attac, ainsi que des Verts, la première structure s'est organisée à Rochefort, bénéficiant de l'utilisation gratuite de salles de réunions au Palais des congrès. Le 19 novembre 1998 a eu lieu la première réunion des adhérents d'Attac 17 à Rochefort. A cette occasion, un premier collectif d'animation de 7 membres fut créé provisoirement.

La création de l'association de fait fut votée en janvier 1999, et tout de suite, la pétition nationale pour la Taxe Tobin permit de contacter les élus locaux et de se faire connaître via les médias. La première conférence-débat, d'une série ininterrompue, fut organisée le 22 mars 1999 avec René Passet, à l'Université de La Rochelle. Puis ce fut la première participation à la foire écologique d'Aytré en juin 1999, pour laquelle Attac 17 fut chargée d'organiser la conférence de Bernard Cassen.

En septembre 1999, une A.G. fut organisée à Rochefort pour établir les statuts de l'association de droit. 14 administrateurs furent élus, un compte au Crédit Agricole fut ouvert. L'association comportait alors un peu plus d'une centaine de membres. Durant l'automne 1999, de nombreuses actions ont été menées pour faire connaître aux citoyens le rôle de l'OMC. Rapidement d'autres groupes se sont créés dans différentes villes du département : après Rochefort, Saintes et La Rochelle, ce fut au tour de Marennes/Oléron, Montendre, St Jean d'Angély, Royan.

Début 2004, les militants d'Attac sont 501 en Charente Maritime, dont 355 adhèrent au groupe local Attac 17.

Organisation / Actions menées

Les militants d'Attac en Charente Maritime ont choisi de se structurer sous forme d'une association loi 1901 : Attac 17. Son Conseil d'Administration est composé de 16 membres (6 femmes, 10 hommes) qui se répartissent géographiquement comme suit : Saintes (4), Pays rochefortais (4), Royan (3), La Rochelle (3), Marennes/Oléron (1), St-Jean d'Angély (1).

Coordonnées des responsables :

- • Président : Jean-François Merling 05 46 44 17 56
- • Vice-Président : Gaël Gentric 05 46 99 35 86
- • Secrétaire : François Bonnes 05 46 87 39 27
- • Trésorier : Yves Laigle 05 46 90 52 51

A côté de ces structures qui correspondent à celles de toute association régie par la loi de 1901, les militants d'Attac 17 sont organisés en groupes locaux.

Le groupe de La Rochelle comporte actuellement 223 membres (à jour de leur cotisation). La vie du groupe se réalise à travers:

- des groupes thématiques. Ces groupes de réflexion et de travail s'organisent en fonction de l'actualité, des goûts et des compétences des adhérents. Ils se réunissent quand leurs membres en jugent la nécessité : pour préparer un débat, une conférence, rédiger un article ou un tract, organiser une action... Un ou deux membres de chaque commission prend la fonction d'animateur. Chaque adhérent peut proposer l'organisation d'une commission sur un thème qui lui tient à cœur.
- une réunion mensuelle (actuellement le 3ème lundi de chaque mois de 20h30 à 23h, salle Gérard Philippe, rue de la Pépinière 17000 La Rochelle). Cette rencontre est l'occasion d'échanges entre les adhérents, de partager les dernières informations d'Attac national et local, d'organiser les actions dans lesquelles Attac est impliqué. Un thème principal est abordé, après avoir été introduit par l'un d'entre nous (en général le fruit du travail d'un des groupes de réflexion).
- un « café éco » se déroule le 4ème lundi chaque mois sur un thème prévu à l'avance.
- la participation active aux mouvements sociaux et aux activités de d'autres associations partenaires.
- l'organisation de conférences publiques.
- l'organisation de forums sociaux locaux (FSL). En 2003, 3 forums se sont déroulés à La Rochelle, Saintes et Royan. En 2004, le FSL de La Rochelle se déroule les 14-15-16 mai.

Contacts sur La Rochelle :

Claude Trotin : 05 46 56 80 70

Jean François Merling : 05 46 44 17 56

Bibliographie

La liste ci-dessous n'a rien d'exhaustif. Elle correspond d'une part aux ouvrages rédigés par Attac, de l'autre à quelques-uns des livres que nous avons aimés.

- **Ouvrages rédigés par Attac, disponibles sauf indication contraire dans la collection " Mille et une Nuits " (Fayard), au prix de 2,38 euros (prix FNAC) :**

- Université 2002 Arles (11,40 euros)
- G8 : un club de rencontre de pays riches
- En finir avec la criminalité économique et financière
- Enquête au cœur des multinationales
- Le complexe médico-industriel (2,50 euros)
- Tout sur Attac (2002)
- Agir local, penser global
- Avenue du plein emploi
- Changeons de politique agricole
- Les paradis fiscaux ou la finance hors-la-loi
- Pour une économie au service de l'homme (11,40 euros)
- Remettre l'OMC à sa place
- Mise à nu des marchés financiers (Syllepse, 7,60 euros)
- FMI, les peuples entrent en résistance (Syllepse, 4,35 euros)
- Contre la dictature des marchés (Syllepse, 5,08 euros)
- Travailleurs précaires unissez vous ! (2,50 euros)
- Quand les femmes se heurtent à la mondialisation (3 euros)

- **Autres livres que nous avons aimés :**

- Damien Millet, Eric Toussaint : 50 questions, 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale (Syllepse)
- Aminata Traoré : L'Étau (Actes Sud 1999) ; Le viol de l'imaginaire (Actes Sud 2002) (17 euros)
- José Bové, François Dufour : Le monde n'est pas une marchandise (La Découverte-poche)
- Denis Robert, Ernest Backes : Révélation\$ (Les arènes 2001)
- Susan George : le Rapport Lugano (Fayard 2000)
- Loïc Wacquant : les Prisons de la misère (Raisons d'agir)
- Serge Hallimi : Les nouveaux chiens de garde (Raisons d'agir 1997)
- Geoffrey Geuens : Tous pouvoirs confondus (EPO Bruxelles 2003, *s'adresser à la librairie Etre et Connaître LR*) (29 euros)
- Naomi Klein : No logo (Actes Sud)
- Joseph-E Stiglitz : La grande désillusion (Fayard)
- Christian Jacquiau : Les Coulisses de la grande distribution (Albin Michel)
- Svetlana A. Aleksievitch : la Supplication (Lattes)
- Keith Dixon : Les évangélistes du marché (Raisons d'agir 1998) (4,50 euros)
- Jean Zigler : Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent (Fayard 2002)

- **Quelques sites internet**

- Attac-France : <http://france.attac.org/>
- Transnationale.org : <http://www.transnationale.org/> : tout savoir sur les sociétés transnationales et leurs abus.
- Indymedia : <http://france.indymedia.org/> : le site permettant à chacun d'informer les autres le plus vite possible.
- Urfig-globalisation : <http://www.urfig.org/francais.htm> : excellent site d'analyse sur l'OMC.
- Le site du CADTM : <http://users.skynet.be/cadtm/> : tout savoir sur la dette du Tiers-Monde.
- Site sur les IFI : <http://www.globenet.org/ifi/sommaire.php3> : excellent site sur les Institutions financières internationales.
- Oxfam-international : <http://www.oxfam.org/fr/> : organisation luttant contre la pauvreté et l'injustice dans le monde.

Sigles et intitulés divers

- ADPIC** **Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce** (en anglais TRIPS). L'Accord sur les ADPIC a pour but d'intégrer les droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, marques de fabrique ou de commerce, brevets, etc...) dans le système de l'OMC. L'un des aspects les plus dangereux de cet accord concerne les brevets, qu'il s'agisse des brevets sur le vivant ou des dispositions permettant aux laboratoires pharmaceutiques de limiter l'accès des pays pauvres aux médicaments essentiels.
- AGCS** **Accord général sur le commerce des services** (en anglais GATS). L'un des plus dangereux parmi les accords rédigés lors de la création de l'OMC (1994) : tous les services (santé, éducation, distribution d'eau ou d'électricité par exemple) sont considérés comme des secteurs marchands et doivent être soumis aux règles générales de l'OMC. Les services publics doivent s'ouvrir à la concurrence, sans la moindre préférence. Autrement dit, si l'État subventionne un service, il doit offrir les mêmes avantages aux autres fournisseurs du même service, ce qui est impossible. L'AGCS entraîne nécessairement la disparition progressive de la plupart des services publics. La mise en place de l'AGCS se fait par étapes, les pays membres de l'OMC devant à chaque fois dire quels services ils comptent ouvrir à la concurrence.
- ALENA** **Accord de libre-échange nord-américain** (en anglais NAFTA), conclu en janvier 1994 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- AMI** **Accord multilatéral sur l'investissement**. Cet accord, mis au point par l'OCDE en 1997 dans le plus grand secret, rendu public en 1998, a été ensuite abandonné. Il disait clairement que les droits des investisseurs devaient passer avant les lois des États. Même s'ils n'ont pas une apparence aussi brutale, des accords tels que l'AGCS sont aussi dangereux que l'AMI et visent les mêmes objectifs.
- ATTAC** **Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens**. Association fondée en 1998 (voir fiche spéciale).
- Banque mondiale** La Banque mondiale regroupe plusieurs structures, notamment la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et l'AID (Association internationale de développement). La BIRD a été fondée au lendemain de la deuxième guerre mondiale pour aider la reconstruction en Europe. L'AID lui a été ajoutée en 1960 pour les prêts aux pays les plus pauvres. La Banque mondiale comptait 184 États membres en 2002.
- CADTM** Le **Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde** est un réseau international qui milite pour des alternatives radicales visant le respect des libertés et des droits humains fondamentaux. Ses activités visent l'information, la sensibilisation du plus large public possible sur la question des inégalités Nord-Sud. L'angle d'attaque du CADTM est la dette du Tiers Monde, avec comme objectif d'annuler la dette extérieure publique du Tiers Monde et d'ensuite briser la spirale de l'endettement par l'établissement de modèles de développement socialement justes et écologiquement durables.
- Club de Londres** Club réunissant les banques privées qui prêtent de l'argent aux États et aux entreprises des PED (pays en développement).
- Club de Paris** Nom donné à l'ensemble des États créanciers qui se réunissent environ une fois par mois à Bercy (ministère des finances) pour obtenir des États endettés le remboursement régulier de leurs dettes. Le Club de Paris n'a ni existence légale ni statuts.
- CNUCED** **Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement**. Créée en 1964,

c'est le principal organe de l'Assemblée générale des Nations Unies dans le domaine du commerce et du développement. Ses principaux objectifs sont d'aider les pays du Tiers-Monde à tirer le meilleur parti des possibilités de commerce, d'investissement et de développement qui s'offrent à eux, à faire face aux problèmes découlant de la mondialisation et à s'intégrer de façon équitable dans l'économie mondiale. Ces objectifs ressemblent trop souvent hélas à des vœux pieux, d'autant qu'en 2003 l'OMC et la CNUCED ont décidé de renforcer leur partenariat stratégique.

- Davos** Ville de Suisse où se réunit chaque année depuis 1971 le **Forum économique mondial**. Ce forum est devenu un moteur puissant de la politique néo-libérale ainsi qu'un instrument publicitaire pour ses membres, soit les 2000 sociétés transnationales les plus influentes. Chaque année, environ 3000 participants provenant des sphères politique, économique, académique et médiatique y sont attendus. Ses quelque 300 réunions offrent l'opportunité de créer un consensus entre "élites" sur des problèmes économiques et politiques, de conclure des marchés ou de mener des négociations politiques en coulisse.
- FMI** **Fonds monétaire international**. Créé en même temps que la BIRD (voir Banque mondiale), le FMI avait comme but initial de stabiliser le système financier international. La crise de la dette dans les années 80 lui a donné un nouveau rôle : il assure désormais la fonction de prêteur en dernier ressort et a pour vocation de renflouer les économies en difficulté, afin de rétablir la confiance de la sphère privée. Les prêts se font sous certaines conditions et sont assujettis à la mise en place de programmes d'ajustement structurel (PAS), qui imposent la libéralisation de l'économie. Le FMI compte actuellement 184 États membres.
- FSM, FSE, FSL** Pour contrer le Forum économique mondial (voir Davos) et montrer qu'un autre monde est possible, un **Forum social mondial** se tient chaque année depuis 2001 aux mêmes dates que Davos. Les trois premiers FSM ont eu lieu à Porto Alegre, le quatrième est prévu en Inde (2004). Le FSM est un nouvel espace international pour la réflexion et l'organisation de tous ceux qui s'opposent aux politiques néo-libérales et construisent des alternatives pour donner la priorité au développement humain et mettre fin à la domination des marchés financiers. L'espace créé par le FSM sert à la formulation de perspectives générales, à l'échange d'expériences et à la mise en place de coordinations tactiques et stratégiques entre organisations non gouvernementales (ONG), mouvements sociaux, syndicats, associations et groupes de citoyens. Dans la lignée du FSM, se sont créés un **Forum social européen** (FSE) et des **forums sociaux locaux** (FSL).
- G7, G8** Dû à une initiative de Valéry Giscard d'Estaing en 1975, le G7 (**groupe des sept**) réunit chaque année les chefs d'État des pays qui se considèrent comme les plus puissants du monde : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni. Depuis 1998, la Russie participe officiellement aux activités du G7, qui est donc devenu le G8 (**groupe des huit**).
- GATT** Sigle anglais (General Agreement on Tariffs and Trade) signifiant "**Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce**". Le premier GATT date de 1947. Signé au départ par 23 États, il a pour but d'abolir peu à peu les barrières douanières et les autres obstacles à la liberté du commerce. Le GATT n'a pas été supprimé par la création de l'OMC (1994), mais, remodelé, il en est devenu un des accords essentiels. C'est au nom du GATT et de l'AOTC (accord sur les obstacles techniques au commerce) que les États-Unis peuvent porter plainte contre l'Europe lorsque celle-ci refuse l'importation de viande aux hormones ou de produits contenant des OGM.
- IFI** **Institutions financières internationales**. Ce sont les institutions financières auxquelles les États adhèrent de façon officielle. Elles sont chargées d'harmoniser les échanges financiers internationaux ou de favoriser par des prêts des programmes de développement ou de rééquilibrage dans les PED. Les principales IFI sont la Banque mondiale et le FMI.
- MEDEF** **Mouvement des entreprises de France**. Le CNPF (Conseil national du patronat français) a été créé en 1946. Ce syndicat du grand patronat (même s'il s'en défend) est devenu en 1998 le MEDEF.

- NEPAD** **Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.** Le NEPAD est une initiative lancée par cinq chefs d'états africains (Algérie, Égypte, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud) pour mettre le continent sur la voie " d'un véritable développement économique et d'un renouveau social, politique et culturel. " Présenté au Sommet de l'Union Africaine en octobre 2001, le NEPAD a été accepté par l'ensemble des chefs d'État africains. Pour l'instant, le NEPAD n'a pas apporté aux pays africains les résultats escomptés : l'abrogation de la dette n'est pas à l'ordre du jour, et les crédits vont à des projets gigantesques (gazoducs, autoroutes, voies ferrées) qui ne résoudront en rien les problèmes quotidiens des populations.
- OCDE** **Organisation de coopération et de développement économiques.** L'OCDE a succédé à l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OECE), qui avait été créée pour administrer l'aide des États-Unis et du Canada dans le cadre du Plan Marshall destiné à accompagner la reconstruction de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale. Depuis qu'elle a pris la relève de l'OECE en 1961, l'OCDE a pour mission "de renforcer l'économie de ses pays membres, d'en améliorer l'efficacité, de promouvoir l'économie de marché, de développer le libre-échange et de contribuer à la croissance des pays aussi bien industrialisés qu'en développement. " Elle regroupe 30 membres, faisant pour la plupart partie de la Triade et " tous attachés aux principes de l'économie de marché et de la démocratie pluraliste ". Dotée d'un nombre impressionnant d'experts, elle prépare les réunions du G8 et les accords économiques internationaux (c'est l'OCDE qui a rédigé le texte de l'AMI).
- OGM** **Organismes génétiquement modifiés.** Ce sont des organismes vivants sur lesquels on a procédé à des manipulations génétiques afin d'en modifier les qualités. En agriculture, il s'agit notamment de rendre les plantes résistantes à un herbicide ou à certains parasites. On ignore les effets des OGM sur la santé humaine. Le principe de précaution impose donc un moratoire sur la culture des plantes transgéniques et sur la vente des aliments contenant des OGM.
- OMC** **Organisation mondiale du commerce.** Le texte fondateur de l'OMC a été rédigé à Marrakech en 1994, à la suite d'un cycle de négociations appelé Uruguay Round. Son existence légale date du 1^{er} janvier 1995. L'OMC a pour but de faire appliquer un certain nombre d'accords permettant d'arriver peu à peu à la liberté totale du commerce : AGCS, GATT, Accord sur l'agriculture etc... L'OMC compte 148 États membres en septembre 2003. Les décisions y sont prises par consensus, ce consensus étant le plus souvent obtenu par la pression " amicale " des États-Unis et des autres membres de la Triade.
- ONG** **Organisations non-gouvernementales.** Le terme d'ONG s'applique en principe à des organismes dont le financement est assuré essentiellement par des dons privés et qui se vouent à l'aide humanitaire sous quelque forme que ce soit.
- ONU** **Organisation des Nations Unies.** L'ONU a remplacé en 1945 la Société des Nations (SDN), en vue de sauvegarder la paix et la sécurité internationales, et d'instituer entre les nations une coopération économique, sociale et culturelle. Le principal organe de délibération est théoriquement l'**Assemblée générale**, composée de tous les États membres, qui émet les recommandations. Le **Conseil de sécurité** est un organe exécutif qui a pour mission le maintien de la paix internationale ; il est composé de 5 membres permanents et de 10 membres élus tous les deux ans par l'Assemblée générale. Les 5 membres permanents sont la Chine, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie ; ils disposent d'un droit de veto. Le **Secrétariat** assure les fonctions administratives et est dirigé par le **secrétaire général**, nommé pour 5 ans par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité. L'ONU comprend également de nombreux organismes et programmes, dont certains pourraient améliorer la situation des pays les moins favorisés s'ils disposaient de fonds suffisants. C'est le cas notamment de l'UNICEF (**Fonds des Nations Unies pour l'enfance**), de l'OMS (**Organisation mondiale de la santé**), de l'OIT (**Organisation internationale du travail**) ou du PNUD (**Programme des Nations Unies pour le développement**). Voir aussi CNUCED.